



Programme pédagogique

« INITIATION AUX DEFIBRILLATEURS AUTOMATISES EXTERNES » (DAE)

Public visé

Tout public

Prérequis : Accessible à toute personne âgée de plus de 10 ans munie d'une autorisation parentale

Objectifs

- Reconnaître une victime en arrêt cardio-ventilatoire
- Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire
- Utiliser un défibrillateur en toute sécurité

Renseignements pratiques

Durée : 3 heures en présentiel

Participants : 4 à 30 stagiaires

Certificat : Formative

Actualisation : Absence d'obligation et de préconisation

Programme

ACCUEIL ET PRESENTATION

PROTECTION

Protéger une victime ou une personne en écartant ou supprimant, de quelque manière que ce soit et de façon permanente, tout danger qui la menace. La protection est un préalable à toute action de secours. Toutefois, elle ne peut être réalisée par un sauveteur que s'il peut assurer sa propre sécurité pendant cette action.

ALERTE

Transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.

LA VICTIME QUI A PERDU CONNAISSANCE ET NE RESPIRE PAS

Mettre en œuvre des compressions thoraciques, associées ou non à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez une victime qui présente un arrêt cardiaque, dans l'attente des secours.

CONCLUSION

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, bac à feu, extincteurs

Intervenant : 1 formateur certifié par l'UDSP à jour de sa formation continue

Evaluation : Formative

Validation : Participer à toute la formation

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 attestation de fin de formation

Renseignements

UDSP 77 – 56 avenue de Corbeil BP 109 – 77001 MELUN CEDEX

SIRET : 401 723 523 00015 – Code APE : 9499Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région sous le numéro : 2018/021/DSCS/BRDS DU 17 Août 2018.